

APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : DÉVELOPPER L'HÉBERGEMENT SUR LE TERRITOIRE

CONTEXTE :

- 7 mars 2022 : approbation du Schéma Directeur du Tourisme 2022-2026
- 4 axes stratégiques :
 - Développement de l'offre d'hébergement sur le territoire ;
 - Valorisation des patrimoines naturels et historiques ;
 - Structuration de l'Axe Seine vers une attractivité touristique, autour d'activités et infrastructures fluviales et fluvestres
 - Renforcement de l'attractivité afin de faire venir touristes et excursionnistes sur la destination Melun Val de Seine.
- 7 mars 2022 : approbation du projet de territoire Ambition 2030 composé de 6 orientations stratégiques.

APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : DÉVELOPPER L'HÉBERGEMENT SUR LE TERRITOIRE

CONTEXTE :

- Mars 2023 : approbation par le Conseil communautaire du lancement d'un AMI orienté vers le développement de l'hébergement de charme en zones plutôt rurales
- Juin 2023 : approbation par le Conseil communautaire du lancement d'un AMI orienté vers le développement de l'hébergement insolite

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS :

- Porteurs de projets peuvent être privés et publics ;
- Dépôt de dossier par les porteurs auprès des services de la CAMVS ;
- Analyse des dossiers selon des critères : ancrage territorial, respect de l'environnement, caractère novateur du projet etc. ;
- Convention partenariale signée entre la CAMVS et le porteur de projet.

APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : DÉVELOPPER L'HÉBERGEMENT SUR LE TERRITOIRE

AMI RURAL :

- Objectif de s'ancrer dans la tendance « vivre au vert », perceptible depuis la crise sanitaire COVID-19 ;
- Intégration du volet de transition écologique dans les projets soutenus par la CAMVS ;
- Développer le tourisme d'agrément sur le territoire.

AMI INSOLITE :

- Eléments de définition de l'*insolite* : un fonctionnement, un style architectural, une implantation hors des sentiers battus → surprendre les hôtes ; faire de l'hébergement l'élément déclencheur de la venue sur le territoire ;
- Objectifs de valoriser la singularité du territoire en se distinguant des territoires franciliens voisins ;
- Intégration du volet de transition écologique dans les projets soutenus.

APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : DÉVELOPPER L'HÉBERGEMENT SUR LE TERRITOIRE

Cabane perchée – Coucoco Cabanes – 60



Tiny house – Senja – 77



Hébergement sur l'eau – Escale Royale – 77



Yourte – Nomade Lodge – 77



APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : DÉVELOPPER L'HÉBERGEMENT SUR LE TERRITOIRE

EXEMPLES D'HÉBERGEMENTS INSOLITES (source : Airbnb)

Dôme – Lugaignac (France)



Tiny-house – Livet-sur-Authou (France)



Bateau – Longuenée-en-Anjou (France)



APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : DÉVELOPPER L'HÉBERGEMENT SUR LE TERRITOIRE

Contact :

Emeline PESCHAUD – Chargée de mission Attractivité du territoire

Tel : 01 64 79 25 88

Direction Aménagement du Territoire, Tourisme et Enseignement Supérieur

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187 - 77198 Dammarie-lès-Lys CEDEX

Standard : 01 64 79 25 25

